VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GEORGE LEONARD WEISS ET D'ANNIE MARY APPEL, SA FEMME.

No 59,490—Cour Civile de District—Division E.

COTTAGE

No 5228 rue Chestnut,

Avec lot de 30 sur 120 pieds.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900

A la Bourse des Propriétés Foncières

No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, Bureau bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI le 11 octobre 1900, dans la succession de George Léonard Weiss et d'Annie Mary Appel sa femme, No 59,490, par ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Thérd, juge de la Division E, maintenant absent en congé, par ordre signé et daté le 3 septembre 1900

Ce morceau de propriété connue comme le No 5228 rue Chestnut, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesure 30 pieds de face à la rue Chesnut, sur 120 pieds de profondeur, et étant dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Bellecastle, Dufossat et ... Les améliorations comprennent un cottage contenant environ 3 chambres, cour, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simmonds, et payer les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Silas Frothingham DECEDE.

No 62,881—Cour Civile de District—Division B.

Au plus offrant enchérisseur,

COTTAGE ELEVE,

(DEUX LOTS).

2300 ....rue Laharpe.... 2302

Encoignure de la rue Tonti.

JEUDI 18 OCTOBRE 1900,

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, 812 rue Commune, Bâtisse Hennen, JEUDI 18 octobre 1900, dans la succession de Silas Frothingham, décédé, No 62,881 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 10 septembre 1900, et à moi adressé—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan par L. Bringier, voyer, daté 22 février 1837.

Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29' 8" 6"' de face à la rue Laharpe sur 125' de profondeur, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par les Nos municipaux 2300-2302 rue Laharpe, et comprennent un joli cottage élevé, bien bâti, confortablement arrangé, retiré de la banquette, avec à peu près 6 ou 7 chambres, galeries sur le devant, cour sur le côté hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a sur un crédit de un et deux ans, devant être démontré par deux billets de montants égaux, tirés à l'ordre de et signé et endossé par l'acquéreur, portant la date de l'adjudication avec intérêt de ladite date au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété ... mentionnée, l'acte de vente devant être passé pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du revenu de guerre au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Bernard Bruenn, avocat.

16 sept—16 23 30—oct 7 14 à date

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 16 Octobre.

Propriété de valeur du Troisième District.

Emplacement de choix pour Affaires.

AVEC ÉLÉGANTE RÉSIDENCE

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Lena Bischof femme décédée de Louis F. Sivori, No 61,858 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec tout les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 1517, borné par les rues Laharpe, Broad, Lapeyrouse et White, mesurant (68) soixante-huit pieds (6) six pouces et (4) quatre lignes de face sur la rue Laharpe, par (105) cent cinq pieds (3) trois pouces de profondeur et face sur la rue Broad, laquelle dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Laharpe, conformément à un arpentage fait par George De Armas voyer, le 5 décembre 1894.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse en bois distribuée en un large magasin et buvette, et trois chambres, entrepôt, passage couvert pour véhicules, le tout sous un seul toit, écurie, hangars suivent couvrant la banquette ensemble avec une jolie résidence agréablement distribuée touchant à la propriété ci-dessus décrite et contenant quelques quatre chambres, cuisine, latrines, mansarde, galerie sur la façade, le côté et le fond, vestibule dans le centre, barrière en fer, pavage Schillinger, deux citernes, banquettes pavées, etc., etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur en son ordre portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec cinq pour cent honoraires d'avocat devant être payé par l'acquéreur en cas de non paiement des billets à maturité et avec toutes autres clauses usuelles de sécurité. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux parties intéressées. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat au moment de l'adjudication, et aussi les frais de l'acte de vente, incluant les timbres du revenu devant être attachés audit acte devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Sambola et Ducros, avocats pour le plaignant.

Bernard Bruenn avocat pour le défendeur.

15 sept—15 16 23 30—oct 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 24 octobre, Maison à double corps de logis avec deux lots de terre, No 1548 rue Derbigny.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune. MERCREDI, le 24 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 21 septembre 1900, et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Crouzeilles, No 58,480 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Derbigny l'avenue Claiborne, les rues Laharpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurent chacun 31' 7" de face sur ladite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois, contenant deux chambres, hangar fermé et cuisine de chaque côté, citernes, puits dépendence etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur ou les acquéreurs assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et payant les timbres requis du Revenu Intérieur des E. U., un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat

23 sept—23 30—oct 7 14 21 22 23 24

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

UN PLACEMENT AVANTAGEUX.

2113 AVENUE JACKSON.

Entre les rues Franklin et Liberté.

Andrew McWilliams et als vs Mme Ellen Charleston et als

No 62,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 août 1900 et signé le 8 août 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 21 septembre 1900 de l'Hon W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, homologant les procédures d'une réunion de famille tenue le 17 septembre 1900, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant à peu près 12 chambres, citerne, hangar, etc, et connu comme 2113 avenue Jackson, et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Joséphine, désigné comme lot No 3 et mesurant 21 pieds de face sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux dans un voisinage bien habité, près de toutes commodités.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité et de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pacte de non alienando, transfert d'assurance, 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant E. J. Murphy, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory avocat.

29 sept—9 30—oct 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE,

No 633 RUE SUD FRANKLIN

Entre les rues Poydras et Lafayette.

SUCCESSIONS DE JOSEPH STAGNO ET CATHERINE STAGNO, Consolidées.

Nos 60,829 et 42,447 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 30 octobre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 19 septembre 1900 de l'Hon. F. D. King juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 633 S. Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galere hangar, citerne, etc., aussi dans le fond du lot une bâtisse contenant 4 chambres, petite chambre sous le hangar, etc. Le lot de terre est de plus décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié voyer, daté le 22 mars 1883, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est à proximité du marché Poydras et autres agréments et sera d'un beau placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentées par des billets de l'acquéreur, stipulant de porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant le paiment des taxes pour l'année 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Adolph. Esq., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats

23 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

J. P. Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la succession de T. H. KENNEDY ET FEMME.

No 12,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

A L'ENCAN—JEUDI, 25 OCTOBRE 1900.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1900 par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Le quart indivis d'intérêt dans et pour deux certains ilets de terre, dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 112 et 113 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'ilet 112 est borné par la place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Dauphine et mesurant 300 pieds de face sur chacune de la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur chacune des rues Solidelle et Joséphine, toutes en mesure française. L'ilet No 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Joséphine, Musique et Célestine, et mesurant 300 de face sur chacune de la Place Indépendance, et la rue Musique, par 130 pi. de plus ou moins sur les rues Joséphine et Célestine

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre, 1835,

Conditions: La moitié ou plus comptant, la balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur

23 sept—23 30—oct 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Succession de SABAH ANN WITHERS femme de JOSEPH M. KENNEDY.

No 62,722 Cour Civile de District, Division A.

A L'ENCAN, JEUDI, 25 OCTOBRE 1900

PAR J PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 19 septembre 1900, par l'Honorable F. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Les trois quarts d'intérêt indivisé dans et pour deux certains ilets de terre dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'ilet 112 est borné par la Place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Joséphine, et mesurant 300 pieds de face sur la Place Indépendance et la rue Musique, sur 130 pieds plus ou moins sur les rues Solidelle et Joséphine, le tout en mesure française; l'ilet 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Joséphine, Musique et Célestine, et mesurant 300 pieds de face à la Place Indépendance et à la rue Musique, sur 130 pieds plus ou moins aux rues Joséphine et Célestine

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre 1835

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un an, ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, assumant toutes les taxes pour 1900 et tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 sept—23 30—oct 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LAROSE.

No 62,178—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

JEUDI, 1er novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 septembre 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet numéro 613, borné par l'avenue St-Roch et les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots sont désignés par les numéros huit, neuf, dix, quinze et seize. Lesdits lots huit, neuf et dix mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur. Lot numéro dix formant l'encoignure de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne. Lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—comptant. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, faisant un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payant pour les actes de vente incluant les timbres de R. I. pardevant Fergus Kernan, notaire

SMITH & ROSENBERG.

Encanteurs,

Bureau 312 rue Carondelet.

30 sep—30—oct 7 14 21 28—nov 1er

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété de valeur dans le Premier District,

Portant les Nos municipaux 516, 520, 522, 524, 526 et 528 rue St James, entre les rues Tchoupitoulas et Religieuse.

Leon Irwin vs Edward J. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, St James et Céleste dans l'ilet No 88. Ladite portion de terre mesurant en mesure américaine quatre vingt dix sept [97] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de face sur la rue St James, par une profondeur de soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes.

Ladite portion de terre étant partie d'une plus grande portion de terre qui originairement formait l'encoignure de rues Religieuse et St James, et mesure soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes sur la rue Religieuse, par cent vingt sept [127] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes entre lignes parallèles, d'après un plan de H. Moelhausen, architecte, sous date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Marks ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

James E. Zunts avocat pour le plaignant.

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un magasin [entrepôt] de valeur améliorée du Premier District,

Portant les nouveaux Nos municipaux 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas, entre Delord et Calliope.

Joseph Seidel vs Mme Christina Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,946—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 4 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 501, borné par les rues Tchoupitoulas, Poe, Delord et Calliope, mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Tchoupitoulas, même façade sur la rue Poe, sur une profondeur de cent soixante sept pieds entre lignes parallèles et courant de rue à rue. La bâtisse sur ledit lot étant connue comme les vieux Nos municipaux 264 et 266 rue Tchoupitoulas, maintenant connue comme les nouveaux Nos 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.

31 août—31—sept 7 11 14 21 28—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété extensive, attractive et de valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues State et Colisée,

Bâtisse portant le numéro municipal 1104 rue State.

Edward W. Burbank vs Joseph Schutten.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,809—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 222, borné par les rues State, Colisée, Perrier et la ligne supérieure de Bloomingdale, lesdits lots sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan ou certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 11 mars 1897 annexé à un acte de vente du Parkside Improvement Company Limited à Joseph Schutten, passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire en cette ville, le 5 avril 1897 et d'après lequel plan ou certificat d'arpentage lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Lot No un formant l'encoignure des rues Colisée et State et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne séparant ledit lot du lot No deux de cent quarante trois pieds huit pouces et une profondeur et face à la rue Colisée de cent quarante quatre pieds deux pouces et lot No 2 mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue State la même largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côté séparant ledit lot du lot No 1 de cent et quarante trois pieds huit pouces et une profondeur de cent et quarante trois pieds deux pouces sur la ligne du côté opposé.

2° Un demi lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant quatorze pieds six pouces de face à la rue State, la même largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne séparant le dit demi lot de terre du lot No deux de cent quarante-trois pieds deux pouces, et une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant de l'autre moitié du dit lot de cent quarante deux pieds onze pouces. La dite moitié de terre est prise du côté contigu au lot No deux du lot désigné par le No trois sur le devis ci-dessus ou certificat d'arpentage dont il est ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Rice et Montgomery, avocats pour le plaignant.

21 sept—21 28—oct 5 12 19 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Connue comme le No 2612 rue Marengo, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Eureka Homestead Society vs Mme Margaret Isabelle Inverarity, femme de Charles Henry Hiern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,063.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 625, borné par les rues Milan, Magnolia, Marengo et Sud Robertson, ledit morceau ou portion de terre commence à une distance de quarante-cinq pieds de l'encoignure des rues Marengo et Sud Robertson et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de la moitié la plus près de la rue Magnolia du lot désigné par le No Doux et l'entier du lot contigu désigné par le No Trois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Bernard McCloskey & Percy S. Benedict, avocats pour la plaignante.

21 sept—21 22 28—oct 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété Résidence de valeur du Quatrième District.

Portant le numéro municipal 2316 rue du Camp entre les rues Philip et Première.

La People's Homestead Association vs Dr H. S. Olliphant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62 731—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 octobre 1900 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Philip, Magazin et Première, lequel lot est désigné par le numéro seize, et mesure trente pieds six pouces de face sur la rue Camp par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée ouvrant sur la rue Philip commune audit lot et autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur dans le Sixième District,

Sur la rue Magnolia entre la rue Calhoun et la propriété de Foucher (la rue Clara étant l'arrière rue) à 7 ilets de l'avenue St-Charles (facilement approchable) la rue Calhoun étant pavée avec l'asphalte, de l'avenue St Charles à la rue Claiborne.

Mme C. L. Hodding vs Mme Margaret Bethick et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,908—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 112, qui est borné par les rues Edmond [maintenant Calhoun], Victor [maintenant Magnolia] et Léonce [maintenant Clara], et la ligne de la Propriété Foucher, et désignés comme lots Nos 14, 15 et 16, et lesquels dits lots sont contigus et mesurent comme suit à savoir: Lot No 14 mesurant trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du côté contigu au fond des lots Nos 9 à 13 inclusivement, et cent quarante neuf pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne du lot No 15, et une largeur sur la ligne du fond de vingt neuf pieds neuf pouces et six lignes; et les sus-mentionnés lots Nos 15 et 16 mesurant chacun trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 14 et 15, cent quarante neuf pieds neuf pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 15 et 16, et cent quarante neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 16, faisant face sur la ligne de ladite Propriété Foucher, avec une largeur sur la ligne du fond de chacun de vingt neuf pieds neuf pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

B. R. Forman, avocat pour la plaignante.

8 sept—8 9 14 21 28—oct 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 422 rue Philip, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Mme veuve Caroline W. Ohnmacht vs Mm Isabelle Weimann, femme de Wm F. Sturke et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 874—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 25 octobre 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Philip, Tchoupitoulas, Rousseau et Soraparu, mesurant trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Philip s'étendant à une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante trois pieds onze pouces et cinq lignes, laquelle portion de terre est désignée par la lettre E sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, daté le 28 juin 1892, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 9 juillet 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

George W. Flynn, avocat pour la plaignante

21 sept—21 22 28—oct 5 12 19 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de P. P. Malochée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,005—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte fi... présenté par Madame Marie Aurélie Malochée, veuve de P. P. Malochée, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

29 oct—29—nov 3 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Maggie L. Rolling

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 62 326—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Octave J Rolling administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. J. Waguespack, avocat.

3 oct—3 7 12

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernissant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,613—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernissant, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier

G. V. Soniat, avocat. 3 oct—3 7 12

Succession de Wm J. Vason

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54 3.. — Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John A. Tracy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL

28 sept—26 30—oct 5 Greffier.

Succession de E. Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 63 13 —Division A—Attendu que P. J. McMahon a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu E. Hogan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

H. M. Ansley, avocat.

25 sept—25 29—oct 4

Succession de John L. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61 9.7—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par William A. Moore exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Lloyd Posey, avocat.

27 sept—27—oct 1 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Chas F. Buck vs Frank Cox.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 1973—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 615 et 617 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 5me jour d'octobre 1900 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. R. KENNEDY

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

25 sept—25 28—oct 5

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu ... tous les pharmaciens.

1 nov—ar

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

612 rue Gravier

L'ANNUAIRE

—DE—

SOARDS

POUR L'ANNÉE 1900,

Vol. XXVII.

Un livre précieux pour tout le monde, renfermant les noms et les adresses de tous les habitants de la ville; les adresses de toutes les institutions de crédit, de toutes les maison de commerce, et des renseignements utiles.

Prix de l'Annuaire, Six Dollars.

SOARDS' DIRECTORY CO., Ltd,

606 Commercial Place,

AU COIN DE LA RUE DU CAMP.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

...

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN..........	$3 00
SIX MOIS..........	1 50
QUATRE MOIS..........	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Le Bulletin Maritime;

La Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

Bouteille-Echantillon de 25c. pour 10c. pendant les 30 jours qui suivent.

n'existe pas de MALADIE qui ait autant déconcerté la science médicale de toutes les époques que le RHUMATISME

et aucun remède n'était connu pouvant le guérir, mais les "5 Drops,"

5 DROPS [TRADE MARK]

la cure rhumatique, ont démontré leur puissance curative merveilleuse.

Ce remède n'a jamais manqué de guérir le RHUMATISME sous toutes formes, aigu ou chronique.

Voici ce qu'un médecin proéminent, qui a eu une pratique active de 35 ans, nous dit:

Je n'ai jamais donné, durant mes 35 années de pratique, ni certificat, ni recommendation à une médecine patente quelconque, mais voilà un remède dont les résultats sont venus sous mon observation personnelle, car il n'y a pas de maladie qui ait autant déconcerté la science médicale de tous les âges que le Rhumatisme et pour laquelle on a cherché inutilement un remède digne de confiance. A la fin nous l'avons trouvé dans le remède "5 DROPS," fabriqué par la Swanson Rheumatic Cure Company, Chicago, Ill.

Les "5 DROPS" ont prouvé qu'ils étaient une puissance curative du Rheumatisme, non pas, soulageant temporairement, mais opérant une guérison permanente, même dans des cas chroniques. Il y a quelque temps, j'eus, parmi d'autres, plusieurs cas de rhumatismes et j'eus soin de prescrire pour ces malades les meilleurs remèdes que je choisissais avec beaucoup de soins, mais sans obtenir les résultats désirés. J'entendis parler alors des "5 DROPS" et de leurs Cures Merveilleuses; je les donnai à quelques uns de mes malades qui se trouvèrent soulagés en dedans de peu de jours. Après cette expérience, j'ai prescrit ce remède pour un grand nombre de mes malades, et, à ma grande surprise, je puis dire qu'après s'être servis, pendant une durée de Deux ou Trois semaines, des "5 DROPS" et des Emplâtres "5 DROPS," ils étaient Guéris.

Parmi ceux-ci, il y en avait souffrant de Rheumatisme chronique depuis nombres d'années et qui ne pouvaient se mouvoir sans l'aide de béquilles. Ils vinrent chez moi sans béquilles et se trouvaient, disaient-ils, parfaitement bien. Ils attribuent leur guérison complète aux "5 DROPS" et aux Emplâtres 5 DROPS et ils donnent le présent certificat à la Swanson Rheumatic Cure Company pour son obligeance et la manière consciencieuse avec laquelle elle a placé ces remèdes merveilleux à la portée de l'humanité souffrante, me priant de le transmettre à la Compagnie.

Ayant constaté par moi-même la Puissance Curative des "5 DROPS" et des Emplâtres 5 DROPS, en maintes occasions, je puis véritablement les recommander et certifier que la firme est parfaitement honnête et digne de confiance. C. A. Jackson, Médecin et Chirurgien, Kearney, Neb., le 29 Août 1899.

Depuis combien de temps avez-vous souffert de RHUMATISME? Depuis quand avez-vous entendu parler des "5 DROPS" sans les prendre?

Ne croyez-vous pas avoir perdu un temps précieux et n'avez-vous pas souffert assez? Dans ce cas, essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri d'une manière permanente. Les "5 Drops" guérissent rapidement et sûrement le Rhumatisme, la Névralgie, la Sciatique, le Lumbago (Mal de dos) les Maladies des Reins, l'Asthme, la Fièvre catarrhale, la Dyspepsie, les Catarrhes de tous genres, la Bronchite, La Grippe, les Maux de Tête, nerveux ou névralgiques, la Faiblesse du Cœur, l'Hydropisie, Maux d'oreilles, le Croup spasmodique et catarrhal, les Maux de Dents, les Etats nerveux, l'Insomnie, les Engourdissements Rampants, les Fièvres paludéennes et les Maladies de même nature. Les "5 Drops" ont guéri, durant les quatre dernières années, plus de personnes, atteintes des maladies ci-dessus, que tous les autres remèdes connus et dans les cas de Rhumatisme, ils guérissent plus de malades que tous les médecins, toutes les médecines patentes, toutes les ceintures et batteries électriques connues, parce que ceux-ci ne savent pas guérir le rhumatisme chronique. Par conséquent, ne perdez plus de temps ni d'argent, mais essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri. Le remède "5 Drops" est non seulement la meilleure médecine, mais aussi le meilleur marché, car une bouteille contient 300 doses. Le prix de la bouteille est de $1.00, payable d'avance, envoyée par la poste ou par express ou 6 bouteilles pour $5.00. Pendant les jours qui suivent, nous enverrons gratis un échantillon de 25 c. à toute personne qui nous remet 10 cents pour les frais d'expédition. On demande des Agents. Ecrivez aujourd'hui.

SWANSON RHEUMATIC CURE CO., 160-164 E. LAKE STREET, CHICAGO.